

INTITULE DU POSTE

Responsable de l'allocation de ressources et du suivi des plans sur le secteur personnes âgées

Références de rattachement au Répertoire des emplois-types des Administrations sanitaire, sociale, des sports, de la jeunesse et de la vie associative

Famille professionnelle : Santé

Emploi-type n°1 : Administrateur de Santé (SAN-10-A)

Niveau d'emploi : Catégorie A

Corps : Attaché d'administration de l'Etat -6/7 CCN

Cotation RIFSEEP: Groupe 3

AFFECTATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE

Site : Siège Lyon Siège Clermont-Ferrand Délégation territoriale

Direction : Autonomie

Direction déléguée : Pilotage budgétaire et de la filière autonomie

Pôle : Allocation et Optimisation des Ressources

Service/Unité : Cellule Personnes Agées

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE D'AFFECTATION

Enjeux/Missions du service d'affectation :

La direction de l'Autonomie élabore et déploie la politique régionale d'accompagnement médico-social des personnes en perte d'autonomie et en situation de handicap. Cette politique est construite en lien avec les principaux partenaires de l'ARS dans ce champ : conseils départementaux, fédérations d'établissements, usagers, associations... Elle nécessite également une bonne articulation avec les autres directions métiers ainsi que les 12 délégations départementales de l'ARS.

Cette politique régionale est structurée autour des trois axes suivants :

- Prévenir et retarder les effets de la perte d'autonomie à travers un accès à la prévention et au système de se santé facilité d'une part et l'organisation d'une offre capable de prévenir et traiter les ruptures de parcours de vie des personnes handicapées et âgées, d'autre part
- Optimiser les ressources et moderniser l'offre médico-sociale
- Promouvoir la qualité et la sécurité des prestations médico-sociale

Le poste de responsable de l'allocation de ressources et du suivi des plans PA s'inscrit au sein du 2^{ème} axe dans une dynamique d'efficience du financement des ESMS par l'optimisation des marges de manœuvre et par l'anticipation des réformes du secteur.

Effectifs du service : 5

DESCRIPTION DU POSTE

Assurer le management hiérarchique de son équipe (*cf. référentiel managérial de manager opérationnel*) :

- Piloter l'activité (répartir les tâches, alimenter les tableaux de bord...)
- Animer l'équipe (animer les réunions de service, apporter son soutien professionnel, conduire les entretiens professionnels, participer aux processus RH : suivi du temps de travail...)
- Organiser le travail (mettre en œuvre les actions de régulation du travail, optimiser les circuits et procédures...)

Nombre de personnes à encadrer : 4

Management hiérarchique : Stratégique Coordination Proximité

Activités principales :

1. Pilote au niveau régional l'allocation de ressources aux ESMS PA (crédits assurance maladie)

- Répartit les crédits soins dans le respect de la réduction des inégalités territoriales et sur la base des priorités nationales et régionales
- Elabore, en concertation avec les DD et les autres pôles DA, des outils de pilotage budgétaires et financiers
- Définit et optimise le cadrage de la CB annuelle, suit et évalue sa mise en œuvre
- Apporte, dans le cadre du dialogue de gestion siège/DD, une méthodologie de négociation et élabore des procédures/outils modélisables
- Anime l'équipe (réunion de service, soutien professionnel, entretien de suivi)

2. Assure au niveau régional la tarification centralisée des ESMS sous EPRD et CPOM (80% des structures PA de la région)

- Garantit l'élaboration et la mise en œuvre d'une base budgétaire régionale consolidée
- Veille à la transmission au siège d'informations validées par les DD pour assurer la tarification centralisée dans les délais
- Assure le bon déroulement et la cohérence de la totalité du processus de tarification des structures concernées
- Veille à la cohérence budgétaire régionale entre les structures tarifées au siège et celle tarifées en DD (structures tarifées en DD jusqu'à signature d'un CPOM PA)

3. Conduit le groupe de travail régional sur les établissements et services "Personnes Agées" en difficulté

- Anime une dynamique inter-pôles DA via un groupe de travail régional
- Coordonne la stratégie régionale dédiée à la problématique
- Anime la filière "Personnes Agées" via des échanges formalisés avec les 12 DD

- Intègre la DOS aux échanges spécifiques afférents aux EHPAD hospitaliers
- Développe des outils d'aide à la décision pour la DA
- Assure un financement efficient des ESMS priorités dans le respect des enveloppes disponibles

4. Contribue au déploiement d'un processus régional CPOM PA

- Assure la programmation dont l'actualisation annuelle des CPOM PA
- Veille à la cohérence des programmations CPOM et PATHOS
- Garantit la bonne prise en compte des coupes PATHOS pour la tarification des EHPAD dans le respect des délais nationaux
- Formule un avis sur le volet financier des projets de CPOM transmis par les DD et leur cohérence avec les données EPRD/ERRD

5. Conduit la programmation régionale des places nouvelles "personnes âgées"

- Garantit la cohérence des plans nationaux avec les objectifs du schéma régional à travers les enveloppes dédiées et du PRIAC
- Assure un suivi régional spécifique des redéploiements de places
- Constitue une force de proposition auprès de la Direction concernant l'objectif d'une réduction des inégalités territoriales
- Propose et coordonne l'appui aux délégations départementales
- Poursuit une réflexion anticipative sur les évolutions au regard des éléments à disposition

6. Pilote la mise en œuvre globale des processus EPRD/ERRD en lien avec l'analyste financier

- Contribue au développement d'outils de suivi administratif EPRD/ERRD homogènes et régionaux
- Concourt à la constitution d'outils régionaux d'explicitation et d'analyse financière
- Veille à la bonne prise en compte des impacts ERRD sur la tarification des ESMS
- Veille à l'effectivité du contrôle de légalité des EPRD des ESMS publics autonomes en lien avec la CRC
- Assure le respect par les DD du processus financier global en termes de réception, stockage et analyse des documents dans un objectif de collaboration avec les Conseils départementaux

Ces attributions sont susceptibles d'évoluer en fonction des nécessités du service.

Spécificités du poste / Contraintes :

- Participation réunions nationales (Clubs métier CNSA)
- Travail en réseau au sein de la filière autonomie (12 DD)
- Eventuels déplacements au sein de la région ARA (DD)

Partenaires institutionnels :

- EXTERNES : conseils départementaux, CNSA, directions centrales du Ministère, organismes gestionnaires, ESMS, CRC, DRFIP, DDFIP
- INTERNES : autres pôles de la Direction de l'Autonomie, Directions Métiers (DOS), délégations départementales

COMPETENCES REQUISES

Connaissances				
	Niveau de mise en œuvre			
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Connaissance du secteur médico-social (environnement institutionnel, organisation, missions, fonctionnement, enjeux)		X		
Connaissance de l'environnement institutionnel de l'ARS	X			
Connaissance en gestion budgétaire et analyse financière		X		

Savoir-faire				
	Niveau de mise en œuvre			
E : expert (niveau 4) / M : maîtrise (niveau 3) / A : application (niveau 2) / N : notions (niveau1)	E (4)	M (3)	A (2)	N (1)
Arbitrer : capacité à formuler un jugement équilibré et impartial et à prendre une décision raisonnée et pertinente qui tient compte des tenants et des aboutissants d'une situation professionnelle		X		
Animer une équipe : capacité à rassembler une équipe de professionnels pour porter les objectifs de l'ARS		X		
Déléguer : capacité à confier à un ou plusieurs agents tout ou partie d'une mission, dans un cadre préétabli, partagé et contrôlé. Peut contribuer au développement des compétences individuelles et collectives		X		
Conduite de projet		X		
Réalisation de diagnostics et d'analyses		X		

Savoir-être				
Capacité de management				
Capacité d'anticipation et d'animation				
Esprit de synthèse et de rigueur				
Aptitude à la concertation et à la négociation				

POSITIONNEMENT DANS L'INSTITUTION

Lien hiérarchique :

- Missions exercées sous la responsabilité du responsable du pôle Allocation et Optimisation des Ressources

Mise à jour de la fiche de poste : mars 2019